Zeitschrift: Studia philosophica : Schweizerische Zeitschrift für Philosophie = Revue suisse de philosophie = Rivista svizzera della filosofia = Swiss journal of philosophy

Herausgeber: Schweizerische Philosophische Gesellschaft

Band: 30-31 (1970-1971)

Artikel: Force des textes et interprétation

Autor: Bonzon, Sylvie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-883260

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Force des textes et interprétation

par Sylvie Bonzon

Introduction

Nous voudrions aborder ici le problème de l'interprétation des textes à partir de la constatation d'un fait: on n'en finit jamais de parler des textes. Si l'interprétation fait problème, ce n'est pas en tant que projet difficile à réaliser, ce n'est pas que les interprétations manquent, c'est bien au contraire qu'elles s'accumulent.

Cette multiplicité est souvent considérée comme un mal nécessaire; les interprétations ne s'accumuleraient que parce que l'interprétation totale, les englobant toutes, n'est qu'un idéal inaccessible. Ou parce qu'elles sont relatives, liées à une situation historique contingente, à la subjectivité d'un lecteur particulier. Ou encore – et c'est en fait l'hypothèse sous-jacente à toute tentative pour réduire la multiplicité des interprétations – parce que le «sens» du texte reste toujours indicible, qu'il y a toujours un «reste» par rapport à ce que toute interprétation peut dire. Quoi que l'on fasse pour organiser les interprétations en une synthèse idéale, leur réelle multiplicité, dans une telle perspective, reste une faiblesse scandaleuse du discours: faiblesse du discours de l'interprète qui ne parvient pas à rendre compte pleinement du texte; mais, plus gravement, faiblesse de tout discours par rapport à un «sens» dépassant de toujours les paroles qu'il suscite.

Nous voudrions au contraire tenter de reconnaître dans cette multiplicité une richesse, liée elle-même à la nature du texte. Que les interprétations soient multiples n'est plus, alors, le signe de leur imperfection et de l'insuffisance de tout interprète, mais au contraire la manifestation de la force des textes. Les textes sont producteurs de discours. Ils font parler. Et l'interprétation est précisément l'inscription de ce discours produit par le texte.

C'est dire que l'interprétation est à distinguer d'emblée de toute étude «objective» du texte, de toute approche du texte qui pose

celui-ci devant elle, en objet. L'interprète n'est jamais *devant* un texte, la discursivité de celui-ci lui impose une position de lecteur. Les approches objectivantes d'un texte (qui reposent d'ailleurs elles-mêmes sur une première lecture) peuvent le constituer en champ clos; elles fournissent des résultats qui sont ensuite intégrés à la lecture de l'œuvre, mais elles gardent leur distance vis-à-vis du texte, ont valeur d'instruments permettant une saisie plus fine de l'objet en cause. Même si elles s'intéressent au mouvement de l'œuvre, c'est en le prenant sous un regard qui l'immobilise. Et leur attitude par rapport au texte relève d'un modèle visuel. L'interprétation par contre est elle-même discours enchaîné à celui de l'œuvre dont elle est l'effet. Loin de clore l'œuvre et d'en faire son objet, elle donne au sens de l'œuvre, c'est-à-dire à son ouverture, un lieu où s'inscrire. Ce lieu ne saurait rien être d'autre qu'un nouveau discours beaucoup plus intimement lié à celui du texte que le discours sur le texte où s'explicite la visée que l'on peut en prendre.

Il semble donc que les analyses diverses que l'on peut faire d'un texte en le constituant en objet d'étude ne sont qu'un moment, précédé et suivi d'une lecture rétablissant le texte dans sa discursivité essentielle. Ce qu'elles nous apportent est important, mais c'est toujours un aspect abstrait de l'œuvre qu'elles présentent. L'interprétation, par contre, pourrait être considérée, au point où nous sommes, comme le mouvement qui rétablit la discursivité du texte, qui le laisse parler et de ce fait rétablit son ouverture.

Et c'est précisément cette ouverture inhérente à toute discursivité qui rend le texte irréductible et irremplaçable. Les paroles qu'il fait naître sont à tel point son effet qu'il est exclu qu'elles puissent le remplacer. S'il s'agissait simplement de propos tenus à son sujet, le décrivant dans son fonctionnement, explicitant son sens, on pourrait imaginer une interprétation «totale»: elle remplacerait avantageusement le texte lui-même et nous pourrions espérer en avoir, du moins idéalement, fini une fois avec lui. Mais il s'agit en fait du discours issu de la force du texte tout autant, et plus, que d'un discours tenu sur lui. Du moins est-ce cet aspect qui me paraît caractériser l'interprétation et justifier sa poursuite infinie.

Il nous faut maintenant tenter de préciser et de fonder cette idée que le texte a une force dont l'interprétation serait en quelque sorte l'effet. Si le texte a une force, c'est parce qu'il est autant acte que œuvre. Le texte n'est pas seulement le *résultat* d'un acte de création,

résidu lui-même passif de l'opération d'un sujet. L'acte qui l'a créé n'est pas extérieur à lui, en tant que discours le texte est lui-même porteur de cet acte, il est lui-même acte. Sur ce point, son statut est le même que celui de la parole, ce qui montre bien que parole et texte, loin de s'opposer entièrement, sont d'abord deux réalisations parallèles de la puissance du langage. On ne dira guère de la parole qu'elle est l'œuvre d'un sujet, le résultat d'un acte; elle est elle-même cet acte et le sujet n'y est actif précisément que parce qu'il est sujet parlant. Il en est de même pour le texte; qu'il fixe ou non une parole prononcée par ailleurs, il reste le lieu de l'acte du discours, celui-ci ne peut être cherché en dehors de lui. De plus le texte n'est rien s'il n'est pas cet acte, cette parole. C'est ce qui fait toute la différence du statut de l'œuvre littéraire d'avec celle de l'artisan: l'objet créé et simplement fabriqué a son utilité, sa fonction et surtout sa nature propre indépendamment de l'acte qui l'a créé. Et inversement l'agir de l'artisan ne s'inscrit pas dans l'objet, celui-ci est conséquence, résultat de son action, il ne s'identifie pas à cette action. Certes on pourra toujours chercher à voir dans l'objet l'expression de l'effort de l'artisan, de ses espoirs et de ses goûts: mais ce sera toujours un déchiffrement faisant de l'objet autre chose que ce qu'il est d'abord; en fait ce sera voir en lui un symbole, c'est-à-dire l'apporter à un ordre qui est celui du langage. Il est remarquable d'ailleurs que cet apport implique le discours: la relation de fabrication, purement objective, est une relation muette. Mais l'objet ne devient inscription de l'agir de l'artisan, n'en vient à signifier quelque chose que dans la mesure où l'artisan parle de son travail, ou au moins dans la mesure où quelqu'un parle à sa place de ce travail. Au moment donc où nous cherchons à découvrir la signification d'un travail, nous basculons immédiatement dans le domaine du langage. C'est le «passage du poète» qui fait surgir l'œuvre à sa vérité symbolique. Le texte, lui, comme œuvre du discours, se trouve d'emblée situé dans cet ordre que nous disons un peu rapidement ici ordre «symbolique» et dont il faudra tenter de préciser la nature. La seule chose qui pour l'instant soit certaine, c'est que nous avons dans le cas du texte une identité entre l'agir de l'auteur et son œuvre qui ne se retrouve nullement dans le rapport artisan-objet créé.

L'opposition est traditionnelle entre le dire et le faire, entre les paroles et les actes, entre les logoi et les erga; l'un ou l'autre de ces deux aspects peut être privilégié; mais aspects de quoi? il semble

pourtant qu'il faut bien dire aspects de l'activité de l'homme. Ces hésitations du vocabulaire, qui tantôt oppose agir à parler, tantôt désigne la parole comme une activité, sont significatives du statut ambigu du langage. Et il est à noter que souvent le discours n'est opposé aux actes que pour mieux se poser finalement en acte suprême. On sait combien la «théorie» reste liée au langage même quand elle tend à en être la limite, et combien elle se pose en activité suprême même quand elle insiste sur ce qui l'oppose à l'action. Il y a de plus chez l'homme du discours une mauvaise conscience face à l'homme d'action qui n'est souvent que le masque d'un sentiment de supériorité à son égard. Tous ces éléments, bien souvent notés, nous amènent à nous poser la question suivante: en quel sens peut-on dire que parler c'est agir, de quelle sorte d'activité peut-il s'agir, et par conséquent en quel sens peut-on parler de la force du texte, de sa capacité d'action?

1. *La fonction du texte*

Nous rencontrons déjà un premier signe de cet agir du discours au niveau de ce que l'on peut appeler sa fonction. C'est le plan d'abord auquel la parole est considérée comme moyen: je parle pour donner un renseignement, pour obtenir quelque chose dont j'ai besoin, pour donner un ordre ou provoquer une action. A ce premier niveau il nous faut remarquer que le texte n'existe guère, ou du moins il n'y existe que comme transcription de la parole, pour pallier ses insuffisances. S'il n'est pas détruit, il reste là par hasard mais n'est pas réellement transmis; il n'est pas conservé après usage, sauf à titre de document, de pièce à conviction. A ce titre on pourra l'utiliser éventuellement à nouveau, mais il ne s'agit pas alors d'une interprétation; le texte n'a pas d'intérêt en lui-même, il n'est pas conservé pour soi.

Cependant ce premier aspect n'épuise pas le problème posé par la fonction du texte. Un texte peut très bien ne pas se réduire à son utilité immédiate sans que pour autant sa fonction soit négligeable pour l'interprétation. Si nous considérons le cas de l'œuvre littéraire, il est important de tenir compte pour son étude du rôle qui lui a été imparti lors de sa rédaction.

Ce rôle peut être envisagé selon deux points de vue: soit en rapport avec l'auteur, soit en rapport avec la société. L'étude du rôle joué par le texte pour son auteur pourra donner lieu à diverses recherches:

biographiques, psychologiques, psychanalytiques. Il ne s'agit pas de réduire l'œuvre en en faisant une réaction de l'auteur à ses problèmes, un fruit «naturel» de sa constitution psychologique ou une conséquence des événements qu'il a vécus. Mais il n'en est pas moins important de voir comment l'œuvre s'inscrit dans l'ensemble de la vie de l'auteur, à quels faits elle donne sens, à quelles questions elle tente de répondre. C'est là non tant une interprétation de l'œuvre qu'une étude objective, fournissant des renseignements utiles à l'interprétation. C'est une étude objective en ce sens qu'elle cherche autour de l'œuvre et en elle des données indicatrices, des renseignements qu'il faut peser et contrôler au maximum. Les données ainsi rassemblées, loin de dessécher l'œuvre lui donnent un sens plus plein, plus concret et rendent ainsi possible une interprétation qui restitue vraiment l'œuvre comme parole vivante et non comme collection d'idées abstraites.

Il est certain que le rôle de ces analyses varie selon le genre de textes auquel on a affaire. La compréhension d'un texte lyrique sera à première vue plus immédiatement enrichie par les données d'ordre biographique ou psychologique obtenues qu'un texte narratif ou philosophique. Pourtant il est peu probable qu'on puisse avoir raison de les éliminer totalement même dans ces cas. Un auteur n'en vient jamais à écrire sans raison, simplement par métier et sans que le choix de ce métier-là ait une signification, même si elle est pour lui peu claire. Et il me semble qu'il serait illusoire de penser que cette signification puisse être sans impact aucun sur le contenu de l'œuvre. Là encore le danger est grand d'une analyse réductrice qui penserait en avoir fini avec tel système philosophique en l'expliquant comme satisfaction sublimée d'un désir de domination... Mais entre la fausse «explication» par un «ce n'est que...» réducteur et le refus de tenir aucun compte des motivations d'une œuvre, il doit y avoir place pour une réflexion cherchant à saisir le sens promu par l'œuvre sans oublier son enracinement dans et contre un non-sens initial.

Quant au rapport du texte à la société, il impose aussi un certain nombre de recherches. Là encore, ces recherches exigeront un matériel documentaire qui n'est pas toujours disponible. Mais il est toujours important de tenir compte de ce que l'on peut savoir du rôle de tel genre d'œuvre dans une société donnée. Ce rôle peut marquer plus ou moins profondément l'œuvre, l'auteur peut écrire en s'insurgeant ou pour s'insurger contre cette place prédéterminée faite à son œuvre,

mais il est peu probable qu'il puisse écrire sans référence d'aucune sorte à la fonction impartie à son texte par la société. Et même dans ce cas cette absence de référence ne serait pas dépourvue de signification.

L'apport des recherches d'ordre socio-culturel sur la fonction d'un texte sera variable selon le genre de texte et de société impliqués. Là encore il ne s'agit nullement d'une explication, prétendant réduire le texte à une fonction préétablie; la fonction «n'explique» pas l'œuvre, mais connaître le rôle dévolu à une œuvre permet de mieux saisir ses dimensions significatives. Le cas des œuvres dites de circonstance est particulièrement éclairant sur ce point. C'est une catégorie que l'on a tendance à considérer aujourd'hui avec un certain mépris; il semble que le simple fait qu'une œuvre soit commandée à son auteur la rende suspecte à nos yeux. Peut-être est-ce un signe du peu de place que donne notre société à l'œuvre... Mais ce n'a pas toujours été le cas et il est frappant de constater que beaucoup de grandes œuvres sont liées très étroitement à des circonstances précises; pour citer deux exemples très éloignés l'un de l'autre, pensons aux odes de Pindare ou aux messes de Bach. Il me paraît un peu facile de constater simplement que le génie des auteurs leur permettait de transcender la circonstance. Il est tout aussi important de remarquer qu'une ode de Pindare aurait été impossible hors d'un certain contexte civique et religieux qui la motivait avant d'être «transcendé» par elle. Et il est très important pour la compréhension d'une telle œuvre – cas exemplaire il est vrai, mais qui met en évidence un fait toujours valable dans une certaine mesure – de tenir compte de sa fonction dans ce contexte. C'est une condition fondamentale pour que n'échappent pas des dimensions essentielles de sa signification; dans le cas particulier, une lecture de Pindare qui ne soulignerait que la beauté «esthétique» de ses mythes ne pourrait qu'appauvrir l'œuvre, c'est elle que l'on pourrait qualifier à juste titre de réductrice. Que cette dimension civique et religieuse n'ait plus d'équivalent dans notre monde ne nous autorise nullement à l'oublier. Il ne s'agit pas pour l'interprétation de choisir ce que nous voulons entendre du texte; il faut bien plutôt lui donner la parole, même si ce dont il parle n'est plus recevable que comme fondamentalement différent de ce que notre monde nous propose. Et seule une étude «objective» nous permet de restituer cette dimension oubliée, et par là de lui donner dans l'interprétation une place, fût-elle place marquant son absence dans notre discours.

Nous avons souligné ainsi un premier niveau de la fonction du texte, celui qui relève d'une étude d'ordre psychologique ou socio-culturel, antérieur à nos yeux à ce que nous appelons interprétation, mais indispensable, à un degré plus ou moins grand selon les textes, à ce discours second, conséquent au discours du texte et effet de son sens.

Mais nous ne pouvons pas nous satisfaire de ces réponses à la question de savoir si et en quel sens le discours est force. Car ce sont des réponses en quelque sorte extérieures au texte lui-même. Elles nous permettent de mieux le comprendre, mais elle ne nous donne nullement le droit de l'interpréter. Si interpréter veut dire donner un nouveau lieu à la parole du texte, il faut que cette parole ait en elle-même un sens pour effet, ait en elle-même une force capable de faire parler après elle.

Nous avons mis en évidence le rôle du texte pour son auteur et dans la société où il s'inscrit. Il serait à première vue tentant d'opérer parallèlement avec le lecteur. Mais on voit immédiatement le danger d'un tel parallélisme: parler du rôle du texte pour le lecteur, c'est semble-t-il le livrer à la subjectivité de celui-ci, qui y cherche et y met ce dont il a besoin. L'étude du rôle du texte pour l'auteur et par rapport à la société nous donne des éléments utiles à la compréhension du texte, en vue de son interprétation. L'étude du rôle du texte pour le lecteur donnerait des éléments utiles à la compréhension du discours qu'il tient sur le texte, de l'interprétation qu'il en donne... Mais nous ne pouvons pas partir de ce rôle pour justifier l'interprétation comme effet du texte lui-même. La ramener au rôle qu'elle joue pour le lecteur serait admettre d'emblée qu'elle est son acte et non d'abord acte du texte.

Il nous faut donc chercher maintenant en quoi le discours lui-même, indépendamment du rôle qu'il peut jouer pour les uns ou pour les autres, a une force susceptible d'engendrer une parole nouvelle.

2. *La force du discours*

a) Le performatif

Pour aborder cet aspect du problème nous nous servirons des travaux d'Austin et de Searle qui étudient le « speech act» dans des analyses extrêmement précises et nous paraissent fournir des éléments importants pour notre recherche.

Alors que la philosophie traditionnelle ne s'est, aux yeux d'Austin, jamais intéressée qu'aux énoncés portant sur des faits ou décrivant la réalité et susceptibles d'être vrais ou faux, la réflexion moderne sur le langage a mis en évidence la multiplicité des «jeux de langage». Une grande quantité d'énoncés, sans être pour autant des non-sens, ne sont pas utilisés pour décrire ou constater un état de fait. A ces énoncés – qu'il appellera constatifs – s'opposent les énoncés dits «performatifs»: ceux-ci ne décrivent ni ne rapportent rien du tout, ils ne sont pas vrais ou faux; les exprimer, c'est accomplir une action. (Cf. *How to do Things with Words*, Oxford 1962, p. 5. Il s'agit de l'édition posthume de conférences faites par Austin en 1955 à l'Université de Harvard. Trad. par G. Lane: *Quand dire, c'est faire*. Le Seuil, 1970.)

Parmi les exemples d'énoncés performatifs proposés par Austin, citons seulement: «Je baptise ce navire Queen Elisabeth»; «Je te parie un franc qu'il pleuvra demain». «Dans ces cas il serait absurde de considérer la chose que je dis comme rapportant l'accomplissement de l'action qui est à coup sûr effectuée (...) En disant ce que je dis, j'accomplis en fait l'action.» (Austin, *Performative Utterances*, in *Philosophical Papers*, Oxford 1961, p. 222. Recueil posthume; *Perf. Utt.* est le texte d'une conférence faite à la BBC en 1956.) Austin insiste (ibid. 223) sur le fait qu'il n'y a pas dans des expressions de ce genre description d'un processus spirituel qui se déroulerait en arrière des mots. Austin repousse non sans humour cette explication en constatant qu'elle ouvrirait la porte à tous les parjures en posant comme normal un écart entre l'acte et les mots qui ne feraient plus que le décrire... Il nous semble en tout cas que cette explication est évidemment tributaire du primat donné à l'énoncé constatif: rien ne permet de distinguer, dans «Je baptise ce navire Q.E.», un «processus spirituel» de mots derrière lesquels il serait supposé se cacher. Il y a véritablement identité dans un cas comme celui-ci entre le dire et le faire.

L'expression performative apparaît ainsi comme un jeu de langage dans lequel le dire équivaut à une action. Cette action pourrait d'ailleurs être accomplie parfois sans que les mots soient prononcés, au moyen d'un comportement défini (Cf. Austin, *How...*, p. 8.) On peut ainsi imaginer une cérémonie dans laquelle le baptême des bateaux serait accompli seulement au moyen de certains gestes institués. Le parallèle avec des comportements accomplissant une

action de caractère cérémoniel met en évidence un aspect important du performatif: l'importance de la convention dans ce jeu de langage. Les expressions performatives sont certainement celles où l'on voit le plus clairement l'aspect «jeu réglé» du langage. En disant à quelqu'un «Je parie qu'il pleuvra demain», nous parions effectivement seulement parce que les règles conventionnelles de notre langage font que dire «je parie» est tenu pour l'acte effectuant un pari. Le privilège accordé longtemps aux énoncés constatifs ou descriptifs rendait moins évident ce caractère de jeu et de convention, car c'est le problème de la conformité de l'énoncé à la réalité qui paraissait fondamental.

Ce n'est d'ailleurs pas que la réalité soit sans impact aucun sur la valeur de l'énoncé performatif. Les circonstances (cf. Austin, *How...*, p. 13ss) doivent être appropriées pour que l'action soit effectivement accomplie. N'importe qui ne peut pas baptiser un bateau, et pour que «je parie» ait valeur de pari, il faut que l'interlocuteur entre dans le jeu. Austin analyse précisément les différents types de conditions circonstancielles impliquées par les énoncés performatifs. Quand ces conditions ne sont pas remplies, le performatif est «malheureux». Il est très important ici de souligner que l'on ne peut pas parler de sa vérité ou de sa fausseté, en tant qu'adéquation ou non-adéquation à une réalité donnée. L'énoncé performatif «réussit» ou «rate», mais il n'est pas vrai ou faux. Ce point sera essentiel pour nous, et on peut d'emblée noter que la présence d'énoncés performatifs dans un texte – et nous croyons qu'il y en a toujours – met d'emblée en question le type de relation entre le texte et la réalité, le statut de sa «vérité» et par conséquent de celle de son interprétation.

b) La force illocutionnaire

Mais la précision de l'analyse d'Austin et son attention aux faits de langage l'amènent bientôt à mettre en question cette distinction entre énoncés performatifs et constatifs. (Cf. Austin *Perf. Utt.* 233ss.) Il constate que, s'il y a certaines caractéristiques générales du performatif (verbes à la première personne du singulier du présent de l'indicatif par exemple), il n'y a pas vraiment de critère qui permette de distinguer à coup sûr le performatif du constatif. (Cf. Austin, *How...*, 59.) D'autre part il apparaît que les constatifs sont aussi susceptibles de «rater», d'être victimes de «malheurs» correspondant à ceux qui ont été étudiés pour les performatifs. (Cf. Austin *Perf. Utt.*

p. 236.) Austin est finalement conduit à remarquer que «après tout, quand nous constatons ou décrivons ou rapportons quelque chose, nous accomplissons un acte qui est autant un acte que l'acte d'ordonner ou d'avertir» (ibid). Enfin il semble que la distinction opérée entre performatif et constatif à propos de leur relation à des faits n'est pas non plus absolument pertinente. Le problème de cette relation se pose pour tous les énoncés, et pour aucun il ne se pose simplement en termes d'adéquation. (Austin *Perf. Utt.* 238.)

Au terme de *Performative Utterances* (238), Austin est donc conduit à mettre en question la distinction opérée au départ entre performatif et constatif. C'est alors tout le problème de savoir en quoi dire quelque chose c'est faire quelque chose qui doit être repris. Pour cela il apparaît nécessaire d'ajouter à l'étude traditionnelle de la signification des énoncés, celle de leur force: «What we need besides the old doctrine about meanings is a new doctrine about all the possible forces of utterances» (ibid). Dans *Performative Utterances*, Austin s'arrête sur ces remarques programmatiques. Mais dans *How to do Things with Words*, la même difficulté l'avait conduit à «reconsidérer plus généralement les sens dans lesquels dire quelque chose est faire quelque chose» (91) et à aborder par là le problème de la force des énoncés.

Nous atteignons donc le point où cette analyse touche au plus près la question que nous posons de la force du texte. Nous nous sommes pourtant arrêtée à l'opposition performatif-constatif car, même mise en question dans sa rigidité, elle garde son importance: le performatif «pur», même s'il est un cas limite, est un cas exemplaire du dire comme faire et met bien en évidence le caractère conventionnel, réglé, de ce jeu et les problèmes que pose son rapport aux faits.

Reprenant donc la question de savoir en quel sens dire c'est faire, Austin distingue trois aspects dans l'acte de parole (*How...*, 98ss):

1. L'aspect *locutionnaire*, qui est lui-même divisé en phonétique, phatique (en tant que relevant d'un vocabulaire et d'une grammaire) et rhétique (en tant que comportant un sens et une référence). Cet aspect, bien qu'il nous renseigne sur le «sens» de la phrase, ne nous dit pas ce que nous faisons en la prononçant, s'il s'agit d'un ordre, d'un avertissement, etc.

2. Ces données par contre relèvent de l'aspect *illocutionnaire* de l'énoncé. Ce n'est pas une conséquence du premier aspect, ni quelque chose qui s'ajoute à lui. Toute effectuation d'un acte locutionnaire est

du même coup effectuation d'un acte illocutionnaire. Toute phrase prononcée est automatiquement soit un ordre, soit une constatation, etc. La même phrase peut avoir valeur d'ordre et, par exemple, d'avertissement: dans ce cas on voit que seul l'aspect illocutionnaire a varié tandis que l'aspect locutionnaire restait identique. C'est l'aspect illocutionnaire qui nous permet de savoir pour quoi la phrase doit être prise, quelle valeur elle a, quelle est, dira Austin, sa *force*.

3. Enfin l'acte de parole comporte un troisième aspect, est «acte» d'une troisième façon: en tant que *perlocutionnaire*. L'acte perlocutionnaire c'est celui qui est accompli comme effet de la phrase prononcée.

Considérons par exemple la phrase: «ne viens pas demain»; la prononcer, c'est d'abord un acte locutionnaire, c'est produire des sons, arranger des mots dotés d'une certaine signification, donc prononcer une phrase en elle-même sensée. C'est là l'acte de parole comme acte locutionnaire.

Mais cette phrase peut avoir valeur d'interdiction ou, par exemple, de prière. C'est là sa force illocutionnaire; la prononcer, en tant qu'interdiction ou prière, c'est accomplir un acte illocutionnaire.

Enfin, en la prononçant, le locuteur peut produire chez l'auditeur un sentiment de colère ou de chagrin, etc. En produisant ces effets, il accomplit un acte perlocutionnaire.

En d'autres termes on pourra dire que l'acte locutionnaire c'est «the act of saying something», que l'acte illocutionnaire c'est l'acte accompli «in saying something», tandis que l'acte perlocutionnaire c'est l'acte accompli «by saying something». (Austin, *How . . .*, 120.)

Nous allons nous arrêter essentiellement à certains traits caractérisant l'acte illocutionnaire ainsi qu'à l'acte perlocutionnaire dont il est important de le distinguer. En plus de l'analyse d'Austin, nous nous référerons aussi à l'étude de Searle: *Speech Acts*, Cambridge 1969, spécialement au chapitre 3: *Structure of illocutionary acts*. Pour Searle une théorie du langage est une partie d'une théorie de l'action, parce que parler est une forme de comportement gouverné par des règles (l.c. p. 17). Les différents «speech acts» peuvent être étudiés dans les phrases qui les accomplissent, et qui sont toujours considérées comme phrases prononcées réellement, dans une certaine situation impliquant deux interlocuteurs et un contexte.

L'intérêt de l'analyse d'Austin et de Searle sur l'illocutionnaire, c'est d'abord qu'elle en souligne la présence dans toute énonciation. (Nous utilisons tantôt «phrase prononcée», tantôt «énonciation» pour distinguer ce qui est dit en tant qu'il est dit, considéré sous l'angle de l'acte plutôt que sous celui du résultat auquel convient mieux le terme d'énoncé.) L'aspect illocutionnaire correspond à ce qu'Austin avait d'abord mis en évidence sous le nom de «performatif» (cf. Austin, *How...*, p. 145); mais sa seconde analyse montre qu'un performatif «pur» tout comme un constatif «pur» est une abstraction, que toute parole comporte les trois aspects étudiés. D'autre part cette nouvelle analyse a l'avantage de lier l'aspect illocutionnaire, la force du langage, à la *phrase*, tandis que le performatif pouvait sembler caractériser le plus souvent des mots, spécialement certains verbes dont Austin avait même tenté d'établir la liste. Ici nous sommes véritablement au niveau de la phrase, donc du discours; et ce qui nous paraît particulièrement intéressant, c'est de voir qu'à ce niveau aussi il est possible de mettre en évidence un aspect organisé et conventionnel. On est parfois tenté en effet de penser que seul le niveau de la langue est «structuré», que seules les unités de ce niveau reçoivent leur valeur de leurs différences et fonctionnent en système clos. L'étude de l'illocutionnaire montre que la force même du discours relève aussi d'un jeu qui se joue en circuit fermé, constitué par ses seules règles. Certes ce jeu *implique* des joueurs et un contexte factuel; mais il ne s'explique pas par eux; il ne se réduit ni à l'exécution d'une intention d'un locuteur, ni à une tentative pour obtenir tel résultat; il ne relève ni d'une psychologie du sujet parlant, ni d'une technologie des moyens de communications.

Cet aspect illocutionnaire d'autre part est constitutif du sens qu'a une phrase dans un certain emploi. L'effort d'Austin consiste précisément à montrer que le slogan des «différents usages du langage» ne doit pas devenir une solution de facilité. (Cf. Austin *Perf. Utt.* 223.) Il ne s'agit pas de penser qu'au niveau de l'emploi, au plan de la parole, on en est réduit à collecter une infinité de faits désordonnés. Les différents usages sont certainement nombreux, mais probablement pas en nombre infini. En passant de l'unité linguistique différentielle à la phrase, on ne passe pas subitement de l'ordre de la structure à celui de l'événement purement contingent et insaisissable. Pour connaître le sens de la phrase, l'analyse de ses termes du point de vue du «sens» (linguistique) et de la référence (les deux relevant de

l'aspect locutionnaire pour Austin) ne suffit pas[1]. Il faut encore que l'on puisse savoir pour quoi nous devons la prendre, comme quoi elle «compte», en bref connaître ce qu'Austin appelle sa force. Et ce que la réflexion sur l'illocutionnaire montre, c'est que cette «force» n'est pas quelque mystérieuse adjonction à l'ordre du langage, qui lui viendrait de l'intention du sujet ou des circonstances de l'énonciation. Cette force est elle-même réglée par le jeu du langage.

C'est en ce sens qu'il faut comprendre je crois l'insistance d'Austin à souligner le caractère «conventionnel» de l'aspect illocutionnaire. La force illocutionnaire relève de la convention dans la mesure où elle relève des règles qui constituent le jeu du langage. Comme l'analyse bien Searle (o.c. p. 36), ces règles sont en effet constitutives et non régulatives. C'est-à-dire que le jeu lui-même n'existe pas d'abord, indépendamment de règles qui tendraient simplement à le faire fonctionner plus adéquatement. Le langage n'existe pas en dehors de ses règles, et on ne pourrait étudier un «speech act» comme une simple réaction face à des événements, obéissant uniquement à une technique visant à le rendre aussi efficace que possible. L'analyse que fait Searle de la promesse est sur ce point particulièrement instructive. «Promettre» n'a tout simplement aucun sens en dehors de la règle constitutive qui veut qu'en disant «je promets», je promette effectivement. Que ma promesse soit ou non sincère, cela ne change rien à ce fait; en cas de non-sincérité la promesse ne sera pas valable, on pourra me traiter de menteur, mais je n'en aurai pas moins promis. Si l'on n'admet pas ce fait, alors le mot ne veut tout simplement plus rien dire.

---

[1] Nous nous trouvons évidemment aux prises ici avec la difficulté de l'emploi du mot sens. Nous lui conservons une portée très générale, dont la «définition» est d'ailleurs en quelque sorte la fin de ce travail. Quand il s'agit du sens en tant qu'objet possible d'une science linguistique, considéré dans le champ clos de la langue, nous préciserons par «sens linguistique». Le sens linguistique inclut d'ailleurs la notion de référence (mais non celle de référent) et en mettant ensemble dans l'aspect locutionnaire le phonétique, le phatique *et* le rhétique (c'est-à-dire tout ce qui relève d'une sémantique), Austin montre bien que l'on peut déjà parler du «sens» au niveau d'une étude linguistique même si le véritable sens de la *phrase* implique sa force illocutionnaire. Il serait d'ailleurs plus simple de supprimer la notion de sens au stade locutionnaire – c'est-à-dire à un stade où il s'agit surtout d'une étude du sens des mots, notion qu'Austin met lui-même fortement en question (Cf. The Meaning of a Word in *Perf. Utt.*, pp. 23ss). Mais il n'est guère possible d'aller ici contre un usage très fortement établi.

Et c'est ce qui fait le caractère «liant» du langage. Pour parler il faut entrer dans le jeu; obéir aux règles qui le constituent; parler, c'est immédiatement s'y conformer. C'est à ce prix seulement que nos phrases peuvent être prises pour ce qu'elles sont, peuvent avoir valeur d'ordre, de constatation, de prière, etc. Mais c'est aussi pourquoi on ne peut pas dire absolument n'importe quoi. Je ne peux pas *dire:* «je promets de venir et je ne viendrai pas», parce que la règle constitutive en fonction de laquelle je peux dire «je promets» implique que cette formule soit prise pour, compte comme le fait d'assumer une obligation (Searle o.c. 63); je ne peux donc à la fois jouer le jeu du langage et nier la règle même qui constitue ce jeu. Ce n'est pas une question de sincérité ni une obligation morale, c'est une nécessité analytique; du même type que celle qui rend impossible un énoncé comme: «le chat est sur le tapis et je ne le crois pas».

Ce qui caractérise aussi cette force illocutionnaire, et qui accentue encore sa liaison au mécanisme même du langage, c'est qu'elle peut être explicitée en lui. Elle est parfois marquée dans le discours: par l'emploi du performatif, de certains modes, par l'intonation, la ponctuation, l'accent, etc. (Cf. Searle o.c. 30). Le plus souvent le contexte suffit pour que nous sachions pour quoi la phrase doit être prise. Mais comme le note Austin (*How...*, 103): «l'illocutionnaire peut être dit conventionnel en ce sens qu'il peut toujours être explicité par un performatif». Cette formule nous paraît de la plus grande importance. Elle justifie la manière dont nous avons compris cette notion de conventionalité de l'illocutionnaire: l'illocutionnaire est conventionnel en ce qu'il dépend essentiellement du jeu de langage utilisé et non d'abord de l'intention du sujet parlant ou de circonstances extérieures. Il s'ensuit que pour expliciter l'illocutionnaire, c'est un nouveau jeu de langage qui va être utilisé; je peux donner un ordre sans dire: «je t'ordonne de...», mais je peux toujours ajouter un: «je te l'ordonne» à mon énoncé, formule qui manifeste, par l'emploi du performatif dont c'est précisément la fonction, la force de mon discours. Cette explicitation interne au discours lui-même n'est pas possible pour l'effet perlocutionnaire: si en disant quelque chose je fais peur à quelqu'un, je ne peux pas mettre en évidence cet *effet* au sein même de la phrase prononcée, parce qu'il n'y est pas. L'effet perlocutionnaire est une conséquence dont je peux parler bien sûr, mais d'un point de vue extérieur qui est celui de la description, de la constatation. En soulignant par le performatif la force illocutionnaire

de l'énoncé, je ne fais que rendre manifeste quelque chose qui y est déjà, tandis que pour souligner l'aspect perlocutionnaire, je suis obligé de *désigner* quelque chose qui vient en plus.

Remarquons d'ailleurs que la différence reste manifeste si au lieu de souligner l'illocutionnaire par le performatif, au sein même de l'acte, nous le constatons après coup et à distance. Partons de l'expression: «Si tu viens demain, tu seras mal reçu.» Nous pouvons souligner sa force illocutionnaire, à savoir ce fait qu'il s'agit d'un avertissement, en disant: «je t'avertis que si...», dans ce cas nous avons utilisé un performatif qui souligne simplement l'acte. Nous pouvons aussi constater après coup: «en disant cela, je t'avertissais» (A). Mais si nous voulons souligner l'acte perlocutionnaire, nous dirons par exemple: «en disant cela, je lui fis peur» (B). La différence entre A et B est nette: dans A, «je t'avertissais» désigne l'énoncé initial, et rien d'autre. Dans B, «je lui fis peur» se réfère à quelque chose d'autre, qui est expliqué par l'énoncé initial mais non constitué par lui. (Cf. Austin, *How...*, 130.) Ceci met encore en évidence le fait que la force illocutionnaire est véritablement inséparable de la phrase en question, qu'elle s'identifie à elle.

Le caractère conventionnel de la force illocutionnaire peut encore être souligné d'un autre point de vue. Nous avons remarqué qu'on pouvait toujours la rendre manifeste par un performatif. Il semble que l'on puisse aller plus loin et constater qu'on ne peut pas la rendre manifeste autrement qu'à l'aide du langage, et qu'en cela encore elle se distinguerait nous semble-t-il de l'aspect perlocutionnaire. Imaginons une situation d'interlocution vue par un spectateur privé d'ouïe, ou une scène de cinéma muet. L'aspect perlocutionnaire du discours du locuteur peut être *vu* sur l'interlocuteur, il se manifeste dans les effets produits. Si A, en disant à B: «Si tu viens demain tu seras mal reçu» lui fait peur, cette peur pourra être manifestée par B, saisissable indépendamment de la phrase prononcée. Par contre il serait difficile d'en faire autant pour la force illocutionnaire; il ne paraît guère possible de manifester par son seul comportement que l'on donne un ordre, avertit, constate, etc. Certes les attitudes du locuteur ne sont pas indifférentes et font partie de ce «contexte» qui joue un rôle important dans l'identification de la force illocutionnaire. Elles sont utiles pour souligner cette force, elles ne peuvent pas jouer son rôle, ceci précisément parce que cette force est force du discours comme tel, le constituant pour ce qu'il est. La peur est

d'ailleurs lue sur l'interlocuteur et non sur le locuteur en tant que son acte propre; ce fait souligne encore la distance de l'effet perlocutionnaire à la phrase prononcée. En fait, si l'on ne peut pas *voir* que quelqu'un donne un ordre au sens où l'on voit que quelqu'un fait peur, c'est que donner un ordre n'est pas un comportement comme un autre. Certes, dire quelque chose c'est faire quelque chose, mais nous nous voyons contraints ici de remarquer la spécificité de ce faire; c'est un acte au niveau symbolique; nous avons déjà remarqué qu'il sera nécessaire de préciser ce niveau, mais nous pouvons noter ici une conséquence de cette essence symbolique du langage: c'est précisément que l'acte même qu'il effectue, sa force illocutionnaire, ne peut être représenté par un acte d'un autre ordre. L'acte de langage est suffisamment différent des autres actes possibles pour ne pas avoir d'équivalent dans un autre ordre. Et surtout aucun acte ne peut être utilisé pour rendre compte de l'acte de langage, alors que lui le peut pour des actes non linguistiques.

Cela ne signifie d'ailleurs pas que la force illocutionnaire n'ait pas à proprement parler d'effet. Comme le remarque Austin (*How*..., 116), on peut parler de trois sortes d'effets de l'illocutionnaire. D'abord, et c'est un point sur lequel nous aurons à revenir, le premier effet de la force illocutionnaire, c'est d'être «reçue», c'est-à-dire que c'est de permettre que la phrase prononcée soit prise pour ce qu'elle est: un avertissement, un ordre, etc. D'autre part l'illocutionnaire a un effet en ce sens que l'acte qui serait explicité par le performatif est accompli; la force illocutionnaire, dirons-nous, prend effet. Si quelqu'un, dans les circonstances requises, dit: «Je baptise ce bateau Q.E.», le bateau est baptisé.

Enfin l'illocutionnaire peut avoir des effets plus difficiles à distinguer de ceux qui relèvent de l'aspect perlocutionnaire mais pourtant impliqués différemment; ainsi tel acte de parole impliquera une réaction, exigera une réponse. Austin prend l'exemple de «Je lui ai donné un ordre et il a obéi», où la force illocutionnaire qui fait de l'énoncé un ordre implique un comportement; cet exemple est intéressant parce que la différence d'avec l'effet du perlocutionnaire peut y être saisie me semble-t-il dans ce qu'elle a de subtil mais de pourtant irréfutable. Austin oppose cet exemple à: «je l'ai fait obéir», où l'obéissance apparaîtrait comme effet de l'ordre donné en tant que celui-ci est un acte perlocutionnaire. Essayons de préciser cette distinction. D'abord, dans le second exemple, l'obéissance est présentée

comme la conséquence d'un acte qui n'est pas nécessairement exclusivement linguistique: d'autres moyens que la parole peuvent avoir été mis en œuvre, ce qui n'est pas le cas dans la première formulation. Mais ce qui me paraît caractériser l'aspect illocutionnaire (et ici je ne me réfère plus à l'analyse d'Austin mais seulement à l'exemple qu'il propose sans l'étudier davantage), c'est que l'ordre donné implique nécessairement un comportement qui sera soit d'obéissance, soit de non-obéissance, mais qui est toujours déterminé par rapport à l'ordre. Si l'ordre est compris comme un ordre (et nous avons vu que c'était là le premier effet de l'illocutionnaire), le comportement de celui à qui il s'adresse ne saurait plus être neutre, il se définit par rapport à l'ordre donné, n'est pas considéré en lui-même mais comme terme de la relation instituée par le fait même qu'un ordre ait été donné. C'est en ce sens que nous pouvons insister sur le niveau symbolique auquel se situe tout ce qui concerne l'illocutionnaire: son effet est dans l'institution de rapports nouveaux entre les termes en présence; la situation, dirons-nous, prend un certain sens en fonction du discours considéré comme force illocutionnaire: que l'acte ordonné soit ou non réellement accompli, ce qui importe ici c'est que le comportement de l'interlocuteur prendra valeur d'obéissance ou de non-obéissance et ne sera plus simplement un acte considéré dans sa réalité propre.

Par contre quand nous disons: «je l'ai fait obéir», quand nous considérons l'effet perlocutionnaire d'un énoncé, l'accent est mis non tant sur la relation signifiante établie entre deux interlocuteurs dès le moment où l'un donne à l'autre un ordre, que sur le fait simple que telle parole a eu telle conséquence. Certes l'exemple donné par Austin est peut-être finalement si subtil que la différence en devient difficile à discerner. Mais si nous opposons «je lui ai donné un ordre et il a obéi» à «je lui ai dit cela et il a eu peur» nous voyons aisément à quel point l'effet «obéissance» est intimement lié à l'ordre donné, déterminé dans sa nature par lui, au sens que nous avons vu plus haut; tandis que la «peur» obtenue par les paroles prononcées en est une conséquence en quelque sorte extérieure. On pourrait dire que l'obéissance ne se définit comme telle que par rapport à un ordre donné, tandis que la peur a sens de peur en elle-même, qu'elle provienne ou non des phrases prononcées par l'interlocuteur.

En ce qui concerne l'effet de la force illocutionnaire, nous pouvons encore noter (Cf. Austin, *How...*, 117–118) qu'il ne peut être obtenu que par des moyens conventionnels, sinon même uniquement par le

moyen de la parole. Nous pouvons certes imaginer un jeu de mimiques ou un rituel ne consistant qu'en gestes qui conditionnerait, dans une société donnée, l'acte de promettre, de baptiser, d'ordonner... Mais précisément cet acte n'existerait qu'en fonction d'un tel rituel réglé. En ce sens l'analyse de Searle (o.c. 71) me paraît particulièrement importante. C'est le caractère réglé qui importe ici, ou conventionnel au sens fort, tel que nous avons cru pouvoir le comprendre chez Austin; Searle, lui, oppose l'illocutionnaire à un acte conventionnel non gouverné par des règles, où l'effet est obtenu par simple réaction à un stimulus. Cette relation stimulus-réponse est plutôt celle qui lie la conséquence à l'acte du discours considéré comme perlocutionnaire. Dans ce cas des moyens autres que la phrase pourraient conduire au même résultat: je peux faire peur à quelqu'un «avec des paroles» mais aussi «avec un bâton»; pour ce qui est des conséquences de l'acte, le moyen utilisé n'entre pas en ligne de compte. La menace du bâton fait peur «naturellement» et mes paroles font peur parce qu'elles ont une «nature» menaçante, même si cette nature repose en fin de compte sur une signification liée aux conventions du langage. Ce qui importe ici c'est que la conséquence obtenue par le perlocutionnaire peut éventuellement être obtenue autrement que par la parole; mais remarquons que pour que la conséquence soit obtenue au moyen d'un acte de discours, il est indispensable que la force illocutionnaire de celui-ci ait pris effet, c'est-à-dire que la phrase prononcée ait été comprise pour ce qu'elle est. Ou bien sûr, dans le cas d'une conséquence non voulue, que la force illocutionnaire ait été mécomprise; mais de toute façon il faut que la phrase ait été «prise pour» un ordre, une menace, etc.

c) L'acte de discours comme acte symbolique

Si nous considérons maintenant ces trois types d'effet de la force illocutionnaire, nous pouvons constater qu'ils impliquent tous le fonctionnement d'un mécanisme symbolique, qu'ils sont tous liés au fait que la phrase prononcée puisse être «prise pour», «compter comme» ordre, interdiction, etc. Le premier effet noté par Austin est même précisément la compréhension par l'interlocuteur de la phrase pour ce qu'elle est. Le deuxième sens dans lequel on peut parler d'effet (si je dis «je baptise ce bateau Q.E.», le bateau est de ce fait baptisé en effet) implique aussi le fonctionnement de cette relation du type «être

pris pour», «compter comme»: le baptême du bateau n'est accompli que si la phrase prononcée vaut comme baptême, c'est-à-dire si elle est liée à un certain rituel, qui lui permet d'être efficace en lui *donnant un sens*. La phrase n'aurait en effet aucun sens (au sens plein du terme) en dehors de l'ordre institué dans lequel elle fonctionne. Enfin le troisième groupe d'exemples d'effet de l'illocutionnaire nous ont aussi amenée à mettre en évidence cette structure du «compter comme»: l'obéissance et la non-obéissance de celui à qui un ordre s'adresse est essentiellement liée au fait que la phrase compte comme ordre; et de plus tout effet, y compris l'effet perlocutionnaire, repose en dernière analyse sur ce fait. On peut donc dire que le premier effet de l'aspect illocutionnaire d'une phrase prononcée, c'est quelle soit comprise pour ce qu'elle est, et que sur cet effet initial repose la possibilité de tous les autres effets.

Nous avons dit à plusieurs reprises, et toujours un peu rapidement, que c'était là un mécanisme de symbolisation. Il nous faut maintenant essayer de préciser, du moins provisoirement, cette notion. Nous tenterons d'abord de définir l'acte symbolique par rapport à d'autres actes, pour mettre en évidence la structure de symbolisation. Si quelqu'un donne un coup de hache dans un tronc d'arbre, cet acte peut avoir pour but d'abattre l'arbre; c'est là un acte que nous dirons «simple» pour l'opposer à l'acte symbolique; si quelqu'un par contre donne le même coup de hache dans un arbre, mais que ce geste est partie d'un rituel bien déterminé, sa fonction est alors définie par ce rituel lui-même et l'acte est symbolique. Dans le premier cas, l'acte a une utilité, une efficacité, un but. Dans le second cas, on parlera plutôt de sa valeur, de sa signification. Est-ce dire que l'acte simple n'a pas de sens, que le travail du bûcheron est «insensé»? Il me semble que la question du sens de l'acte simple n'est pas pertinente. Elle ne le devient qu'au moment où l'acte est considéré non en tant que tel, mais pour ce qu'il vaut. On pourra se demander quel sens le bûcheron donne à son travail, ce qu'évoque pour lui le geste qu'il fait; mais nous quittons alors le plan de l'acte simple. La preuve en est d'ailleurs la surprise vraisemblablement provoquée par une telle question; ce n'est pas une question naturelle; cela ne veut pas dire qu'on ait tort de la poser, mais il ne faut pas oublier qu'en la posant on situe immédiatement l'acte dans un autre ordre; on passe du plan de son efficacité, de sa réalité, de ses déterminations objectives au plan de sa signification, de sa valeur. En fait il est probable que la plupart

des actes que nous accomplissons sont susceptibles de relever d'une telle interrogation. Nous sentons bien qu'ils comptent pour nous autrement que sous l'angle de leur simple efficacité ou de leurs caractères objectifs. Dès que nous nous demandons quel sens a pour nous telle action pourtant banale, tel geste que nous faisons semble-t-il mécaniquement, nous constatons que la question nous laisse rarement sans réponse aucune, sans du moins l'ébauche d'une réponse, un «quelque chose à dire à ce propos» qui prouve la validité de la question. En ce sens nous pourrions dire que la plupart des actes sont des actes symboliques, ont pour nous, en plus de leur fonction et de leur utilité, un certain sens supplémentaire, valent pour quelque chose d'autre que ce qui fait leur fin dans la réalité. Ce quelque chose en plus relève d'une étude de type psychanalytique qui montrerait les différents rôles que peuvent jouer ses actes pour le sujet. Ce qui nous importe ici, c'est de remarquer d'abord que le sens de l'acte n'apparaît qu'en liaison avec une question. C'est seulement au moment où nous nous interrogeons sur des actes simples que leur dimension symbolique peut apparaître. Cette question, et le changement de plan qu'elle rend possible, est liée à une certaine suspension de l'activité elle-même, à sa mise entre parenthèses. Nous trouvons ici pour la première fois une relation que nous aurons à considérer entre la dimension symbolique et un mouvement du type de la réduction husserlienne. C'est en désintriquant l'acte de la réalité immédiate que nous pouvons faire apparaître sa dimension symbolique. On pourrait certes objecter que cette dimension existe indépendamment de la question que nous posons sur elle, même si seule celle-ci permet de la mettre en évidence. On parlera alors d'une valeur symbolique oubliée ou non perçue consciemment par le sujet, et il en est certes souvent ainsi. Pourtant il semble que la dimension symbolique d'un acte est étroitement liée, dans son fonctionnement même, à sa reconnaissance. C'est un point dont l'étude devrait être approfondie, à l'aide en particulier des analyses lacaniennes qui montrent très bien à quel point un symbole oublié dans sa valeur de symbole se dégrade du même coup en objet aliénant. Nous voulons seulement ici souligner l'importance pour les actes de paroles de cette structure du «valoir pour» qui caractérise la dimension symbolique. C'est cette structure que manifeste l'étude de la force illocutionnaire, puisque celle-ci détermine précisément ce pour quoi doit être prise la phrase. De plus, cette étude nous a conduits à constater que la reconnaissance de ce

«valoir pour» est indispensable à la compréhension de l'acte de parole. Ou plus exactement la compréhension d'une phrase est précisément d'abord la reconnaissance de ce pour quoi elle vaut.

C'est en ce sens que nous pouvons parler de l'acte de langage comme d'un acte symbolique. Parler, ce n'est pas seulement émettre certains bruits dotés d'un certain sens linguistiquement déterminé (aspect locutionnaire), ce n'est pas non plus seulement accomplir un acte visant certaines fins et se définissant par rapport à elles comme moyen (aspect perlocutionnaire), mais c'est aussi prononcer une phrase qui doit être reçue pour ce qu'elle est, dont on doit reconnaître ce pour quoi elle compte: ordre, menace, constatation, simple manière d'établir ou de poursuivre une communication.

C'est à ce niveau là que l'on peut vraiment parler du sens de la phrase, et nous voyons que ce sens est précisément lié à ce mécanisme de symbolisation selon lequel la phrase vaut pour autre chose qu'elle-même. Mais cet «autre chose» est d'ailleurs une formulation dangereuse, car précisément c'est en même temps la même chose que la phrase elle-même; elle n'est rien – du point de vue de sa signification – que cette capacité de «valoir pour», et ce pour quoi elle vaut n'a pas d'autre moyen d'exister, pas d'autre lieu pour se manifester que la phrase elle-même.

Un autre point que l'analyse de l'illocutionnaire nous a permis de mettre en évidence, c'est la liaison de ce «valoir pour» à une structure réglée. Ceci est important aussi pour caractériser l'acte de langage comme acte symbolique. L'analyse de Searle souligne le rôle des règles dans la constitution de tout jeu de langage et montre que l'aspect illocutionnaire est lui-même constitué par ces règles. Il en est de même des effets de la force illocutionnaire d'une phrase: la phrase ne peut être comprise pour ce qu'elle est qu'en raison du caractère réglé du jeu de langage dans lequel elle s'inscrit. Et l'acte accompli en la prononçant ne l'est que parce qu'il entre dans un tel jeu. Cela est particulièrement clair dans le cas des énoncés performatifs qui peuvent ici comme souvent nous servir à mettre en évidence l'illocutionnaire; dans une phrase comme «je baptise ce bateau Q.E.» le baptême n'est effectif que dans le cadre d'un rituel bien défini qui donne à l'acte sa valeur et son sens. Et ceci est valable pour tout acte symbolique. Celui-ci, précisément parce qu'il est caractérisé par une structure de «valoir pour» est toujours lié à un ordre, à un système à l'intérieur duquel il prend sens. En effet, considérée en elle-même, la

phrase ne saurait être autre que ce qu'elle est, à savoir une certaine réalité de sons porteurs d'un sens linguistiquement déterminé; pour qu'elle soit en même temps «autre», c'est-à-dire soit tenue pour, vaille comme un acte dont elle est le lieu sans s'identifier à lui (puisque d'autres phrases pourraient aussi bien servir à accomplir cet acte), il faut qu'elle relève d'un ordre ayant ses règles propres. Dans le vocabulaire d'Austin, cela reviendrait à dire que l'aspect locutionnaire c'est l'acte pris dans sa réalité naturelle, non symbolique. Les sons peuvent y être étudiés objectivement, ils forment une «matière» sur laquelle peut porter une étude scientifique; en plus de cette étude phonétique et phonologique, l'aspect locutionnaire relève d'une syntaxe et d'une sémantique, portant toutes deux sur la langue dans sa clôture. Certes la sémantique de ce langage constitué en objet clos pose encore aujourd'hui beaucoup de problèmes. Mais pour être encore fragmentaire, cette science du sens considéré dans le cadre d'une pure linguistique de la langue n'est certainement pas une utopie.

Mais l'aspect illocutionnaire, c'est l'acte comme acte symbolique. Et cet acte ne peut plus être l'objet d'une science le posant en objet, puisque le poser en objet serait précisément nier cette structure de «valoir pour» qui fait de lui un acte symbolique et par là l'arrache à toute réalité, à toute naturalité. L'acte symbolique promeut le sens en s'arrachant, dans l'acte même de la symbolisation, à l'ordre de la réalité naturelle. Le coup de hache n'est acte symbolique que dans la mesure où, valant pour autre chose, il s'écarte de sa réalité naturelle de simple coup de hache. Mais cet arrachement, cet écart, pour n'être pas pure gratuité vide, doit être supporté par un ordre qui est exemplairement celui de la parole, en tout cas ordre constitué par des règles qui donnent un nouvel espace où l'acte se constitue en sens. Si l'on ne tient pas compte de ce nouvel espace institué par un jeu de règles déterminées, la distinction entre acte naturel et acte symbolique se perd, et l'acte symbolique devient un acte auquel on confère une réalité modelée sur celle de l'acte naturel, même si elle est déclarée différente. Il nous faudra tenter de distinguer au mieux cet ordre du symbolique de l'ordre de la réalité naturelle. Il nous semble que l'analyse d'Austin et celle de Searle nous permettent déjà de poser un premier jalon dans cette recherche. La réalité naturelle est là et les règles que l'on peut lui imposer en vue d'en faire un meilleur usage ne peuvent jamais que régulariser après coup des rapports existant déjà, des actes qui sont déjà des réactions plus ou moins appropriées à une situation toujours

donnée; par contre le domaine du symbolique se constitue par l'institution de règles qui conditionnent l'écart pris par rapport au réel, le «jeu» au double sens du terme, et par là instaure le sens. Il n'y a sens qu'au prix d'un tel écart, d'un tel jeu. Mais si le sens est la capacité de mon acte à compter pour quelque chose d'autre que lui-même, l'écart de soi qui lui donne cette capacité doit être un jeu réglé; sinon l'acte pourrait valoir pour n'importe quoi et le sens deviendrait arbitraire. Et pour que cet «autre chose» ne soit pas simple doublure de ce qu'est l'acte dans sa réalité naturelle, il faut qu'il soit constamment rappelé que ce sont les règles du jeu symbolique qui constituent en «autre» cette réalité, sans que jamais elle ne puisse être «en soi», retomber en nature.

3. *Force du texte et interprétation*

Notre réflexion sur l'agir du discours nous a permis de mettre en évidence la notion de force illocutionnaire, telle qu'elle apparaît dans la philosophie anglaise. Nous avons constaté que cet agir relevait de l'ordre symbolique, était constitué par la structure de «compter pour», de «valoir comme» de toute parole émise et par là relevait d'un jeu de règles la constituant. Il est apparu que cette force illocutionnaire était absolument fondamentale et que seule sa présence donnait à la phrase prononcée un sens, en l'inscrivant dans un ordre autre que celui du réel; la question même du sens de ce réel pouvant alors être posée, justement grâce à cet écart et à cette appartenance de la parole à un autre ordre.

On pourrait hésiter à transposer sans autre cette analyse, qui porte sur des actes de paroles, au texte. Nous croyons pourtant qu'il est possible de le faire, dans la mesure où, comme nous l'avons indiqué plus haut, le texte nous paraît une modalité d'effectuation du langage, parallèle à la parole mais non pas essentiellement différent d'elle, du moins dans la perspective qui est la nôtre ici.

Mais que peut apporter cette analyse à notre problématique de l'interprétation? Remarquons d'abord que la pertinence de la force illocutionnaire pour toute réflexion sur le sens implique qu'elle n'est pas indifférente non plus à l'interprétation. Que l'interprétation ait affaire avec le sens, cela paraît indéniable. Il semble d'ailleurs qu'on ne puisse guère définir plus précisément le «sens» d'un texte qu'en posant que c'est ce pour quoi on l'interprète... «Ce pour quoi» à un double titre d'ailleurs: on interprète un texte en vue de trouver son

sens, ou, dirions-nous plutôt en vue du sens qui apparaît grâce au texte; mais on l'interprète aussi à cause de son sens, sa capacité de signifier étant cela même qui fait naître des discours sur lui. Mais pour que ce double rapport soit possible, pour que le sens puisse être à la fois origine et fin de l'interprétation, il est indispensable qu'on se débarrasse de toute conception tendant à «substantialiser» le sens, à lui donner une réalité qui, pour être d'un autre ordre que la réalité naturelle, n'en serait qu'une sorte de copie, débarrassée de la matérialité, idéalisée dans l'optique d'un platonisme mal compris. Il n'y a pas d'autre réalité que la réalité «pure et simple», et le sens n'y a pas de place. Mais il a force pour ordonner cette réalité, pour la faire être toujours autre chose que ce qu'elle est «purement et simplement»; ce n'est pas le sens qu'il faut réaliser; c'est peut-être son action déréalisante, c'est-à-dire symbolisante – donc signifiante – qu'il faut discerner.

Nous considérons donc le sens comme l'effet de cette force illocutionnaire, de ce mécanisme de symbolisation mis en évidence dans les pages précédentes. Son effet ou sa «manifestation», l'acte même de cette force et non quelque retombée réelle qui serait saisissable en dehors de cette force, c'est-à-dire de la parole qu'elle informe.

De ce point de vue, la différence entre l'effet de l'illocutionnaire et l'effet du perlocutionnaire est nette. L'effet du perlocutionnaire est un effet *du* sens de la phrase, il vient en plus et se distingue de ce sens. L'effet de l'illocutionnaire est effet *de* sens de la phrase, c'est le sens de la phrase vu comme effet de la force de celle-ci.

Pour l'interprétation, l'effet du perlocutionnaire est certes à considérer. L'effet produit par le sens du texte est indicateur du sens considéré lui-même comme effet de l'illocutionnaire. Cet aspect du travail de l'interprète comprend ce que nous avons envisagé en parlant de l'étude de la fonction du texte; le rôle joué par un texte dans une situation donnée, tant du point de vue psychologique que du point de vue sociologique, peut être considéré comme une conséquence de sa force perlocutionnaire. Mais d'une manière plus générale on peut ranger dans le cadre des effets perlocutionnaires tout ce qui concerne l'impression faite par le texte. Cette notion d'impression doit être bien comprise pour éviter une subjectivisation trop immédiate du procès de l'interprétation. L'impression, c'est l'effet produit par le texte, et non quelque vague sentiment en accompagnant la lecture, et dont on serait trop rapidement porté à penser qu'elle est le fait du lecteur, ou le résultat de quelque mystérieuse communica-

tion des consciences entre celle de l'écrivain et celle de l'interprète. Les deux notions corrélatives d'expression et d'impression peuvent être repensées avec profit à propos d'une réflexion sur les effets perlocutionnaires du texte. On est amené ainsi à les enraciner l'une et l'autre dans le discours lui-même. La relation aux sujets créateur et lecteur n'est pas supprimée, mais le mouvement va du texte à ces sujets et non l'inverse; cela nous paraît le seul moyen d'éviter les difficultés qui apparaissent dès que l'on cherche à rendre compte du texte par des subjectivités qui ne sont elles-mêmes décelables qu'à partir de lui; et c'est un mouvement essentiel si l'on ne veut pas poser le «sens» du texte comme une réalité que l'auteur chercherait seulement à faire voir mais qu'il détiendrait déjà, à part du texte, ou comme une impression du lecteur que n'importe quel autre prétexte aurait pu éveiller, parce qu'elle était déjà latente en lui.

Il n'est pas sans intérêt pour nous de remarquer que Gadamer, dont pourtant les travaux ne peuvent guère être mis en relation avec le type d'analyses que nous avons suivi jusqu'ici, en vient à poser la même exigence à propos de la notion d'expression; pour lui: «der Begriff des Ausdrucks muß von seiner modernen subjektivischen Tönung gereinigt und auf seinen ursprünglichen grammatisch-rhetorischen Sinn zurückbezogen werden». (Wahrheit u. Methode 474.) Et cela le conduit précisément à constater que: «den Ausdruck finden, heißt aber, einen Ausdruck finden, der einen Eindruck erzielen will, also keineswegs den Ausdruck im Sinne des Erlebnisausdrucks». C'est l'efficacité de l'expression qui importe, et c'est en s'y référant que Gadamer peut détacher cette notion du contexte subjectiviste dans lequel elle est le plus souvent prise. Il nous paraît important d'en faire autant pour la notion d'impression, qui n'est impression du lecteur que parce qu'elle est impression faite par le texte sur lui.

Mais si l'impression peut être considérée comme effet du discours considéré comme acte perlocutionnaire, il ne faut pas oublier que cet acte lui-même n'est possible que parce que le discours a une force illocutionnaire. Nous avons vu que l'effet produit par une énonciation implique la reconnaissance de celle-ci pour ce qu'elle est (éventuellement une fausse reconnaissance), et que cette reconnaissance est justement le premier effet de sa force illocutionnaire. De plus, dans la mesure où l'interprétation ne se soucierait que des effets perlocutionnaires du texte, elle ne pourrait guère éviter de réduire celui-ci au rôle de moyen, de procédé utilisé en vue d'une certaine fin. C'est là

une réduction de la fonction du langage qui nous paraît injustifiée; elle ne rend pas compte de la spécificité du langage puisque d'autres techniques pourraient être utilisées en vue des effets obtenus. Ce serait réduire le mécanisme du langage au schéma stimulus-réponse et nous avons déjà refusé cette réduction.

Redonner à la force illocutionnaire la possibilité d'agir, c'est ce que nous paraît pouvoir signifier faire du texte une parole. Tant que le texte est traité en objet ou considéré dans ses seuls effets extérieurs, il n'est pas véritablement parole, mais seulement document nous renseignant sur des faits, ou encore figure où nous pouvons lire les différents mécanismes du discours.

Nous pensons donc que l'interprétation a affaire d'abord à la force illocutionnaire du texte. C'est cette force, avons-nous vu, qui a pour effet le «sens» de l'œuvre. Le but de l'interprétation ne peut être que de redonner à cette force la possibilité d'agir, pour qu'il y ait précisément à nouveau du sens grâce à elle. Cette force n'agit pas ailleurs que dans le langage, et le sens qu'elle produit est insaisissable en dehors du discours; il n'est d'ailleurs pas non plus accessible dans le discours comme un noyau dissociable de lui.

Mais ce sens insaisissable n'a précisément pas à être saisi. Il n'y aurait pas d'intérêt à disposer de quelque chose comme un «sens fixé», expression dont la signification est d'ailleurs bien problématique. C'est pourquoi nous préférons parler du sens promu par l'œuvre que du sens de l'œuvre. Le sens n'appartient pas à l'œuvre, elle ne le possède pas comme une qualité ou un trait qui avec d'autres la caractériserait. L'œuvre donne du sens, elle instaure à l'égard du monde une relation sensée qui est impossible sans le truchement du discours; c'est qu'en effet l'accession de la réalité à l'ordre du sens est toujours contemporaine du procès de symbolisation qui libère pourrait-on dire un lieu pour le sens en introduisant du «jeu» dans une réalité elle-même compacte. Pour que l'œuvre continue ainsi à donner du sens, il faut donc la laisser agir, la laisser être cet acte de symbolisation hors duquel le sens ne saurait advenir.

Mais comment? Posée ainsi, la question semble d'abord bien insoluble. Que peut signifier «laisser agir l'œuvre» alors que le texte paraît bien la «chose» la plus inactive qui soit... Mais il n'est précisément inactif que dans la mesure où nous en avons déjà fait une chose, face à laquelle nous nous situons en observateurs à la recherche d'un sens qui s'y serait inscrit. Dès que nous en entreprenons la lecture, sa

force se manifeste, ne serait-ce déjà qu'en imposant le rythme de sa discursivité à l'approche que nous faisons de lui. Nous ne reviendrons pas ici sur la lecture comme premier moment de l'interprétation. Il nous fallait seulement rappeler que notre accès au texte est commandé par la nature linguistique de celui-ci, par sa discursivité et que c'est là la première marque de la force du texte.

Mais dans le cadre de nos réflexions à partir de la notion d'illocutionnaire, nous voulons plutôt insister sur l'action de cette force du texte dans l'interprétation. Le premier effet de la force illocutionnaire, disions-nous après Austin, c'est de faire comprendre la phrase pour ce qu'elle est. Ceci nous paraît très important pour notre propos: la compréhension d'une phrase est effet de la force du langage. Ce n'est pas d'abord l'effet de quelque intelligence particulièrement subtile dans la détection du sens des œuvres; c'est l'accomplissement de son acte par le texte. C'est le texte lui-même qui fait comprendre. La compréhension est effet de la force du texte, au même titre que le sens était lui aussi effet de la force du texte. Cela peut paraître surprenant; la compréhension n'est-elle pas précisément compréhension *du* sens? Tout ce que nous avons dit plus haut du sens nous permet de mettre en question une telle formule. Le sens n'est pas quelque chose que l'on comprend, il n'est pas «compréhensible» parce qu'il n'est pas «chose»; il est plutôt ce par quoi on comprend le réel, ce par quoi on se comprend dans le réel. Si la compréhension du texte est effet du texte comme le sens est effet du texte, c'est que comprendre un texte ne peut être rien d'autre que laisser agir le texte, le laisser instituer du sens par la symbolisation d'un réel naturellement insignifiant.

Cette compréhension par conséquent n'est pas d'un autre ordre que l'ordre du discours. Ce point a déjà été signalé dans des perspectives très diverses. Citons seulement Humboldt: «la compréhension et la parole sont deux effets de la force de la langue». (G.W.VII 56.) Dans le même ordre d'idée, Gadamer (Wahrheit u. Methode 280) met l'accent sur le caractère *productif* du Verstehen. Mais ce qui nous importe ici, c'est de souligner le fait que dès lors la compréhension semble bien ne rien pouvoir être d'autre qu'un discours. Si le sens n'apparaît qu'à la faveur d'un procès de symbolisation et que la compréhension doit être une nouvelle promotion de sens, elle se manifestera nécessairement par une nouvelle symbolisation. La force illocutionnaire ne peut agir hors du langage qu'elle constitue. Par conséquent il est vain de chercher une compréhension du texte qui

serait autre chose qu'un nouveau discours. De plus l'analyse d'Austin et de Searle nous a montré que la liaison de la force illocutionnaire à un jeu de règles fondait la possibilité de la poursuite même de ce jeu; en particulier chez Austin la possibilité d'expliciter la force illocutionnaire dans le langage lui-même. C'est le caractère de jeu à distance du réel qui permet au discours de ne pas s'achever. Ou plutôt qui le condamne à ne pas s'achever. le sens est au prix de ce continuel enchaînement de discours; arrêté, clos, le discours deviendrait chose et l'on ne pourrait qu'y chercher en vain un sens retombé en réalité illusoire.

Il apparaît donc que l'analyse de l'illocutionnaire nous permet de mieux comprendre le statut de l'interprétation comme discours sur le discours. Le sens étant effet de la force illocutionnaire, il ne saurait être question de le «retrouver», mais seulement de lui permettre de continuer à advenir en poursuivant l'acte illocutionnaire. La poursuite de cet acte est elle-même un effet normal de cette force du discours, de sa capacité à se faire comprendre; elle est nécessaire dans la mesure où tout procès de symbolisation, une fois clos, retombe en réalité et perd son effet de sens.

Du même coup, en considérant le discours interprétant comme effet de la force illocutionnaire, nous constatons qu'il se trouve déterminé par elle. Le jeu de règles par lequel cette force se constitue fait que le discours qui s'enchaîne au texte initial n'est pas arbitraire. On ne peut pas dire n'importe quoi après n'importe quoi. Mais ce doit être un discours nouveau, puisqu'il s'agit moins de répéter un sens que de donner toujours à nouveau du sens. En fait le discours ne peut être que nouveau parce que le sens est effet de la force illocutionnaire, et que celle-ci caractérise une parole dans la réalité de son acte et non comme énoncé figé en chose et observé en objet.

Cette analyse de la force illocutionnaire nous montre bien que le caractère infini des interprétations toujours enchaînées les unes aux autres, loin d'être signe de la faiblesse du discours face à la force du «sens» et de l'«idée», est bien plutôt signe de la force du discours, toujours capable de poursuivre contre le réel son travail en vue de la promotion du sens.